

VOS HEBDOS D'ICI

L'ÉVEIL

LA CONCORDE

L'Éveil et La Concorde > Actualités

# Des appuis pour la sauvegarde de la maison Chénier-Sauvé



[Benoît Bilodeau](#)

Publié le 13 janvier 2016



© Photo Benoît Bilodeau Rappelons que la Ville de Saint-Eustache doit statuer d'ici peu sur le sort qu'elle réservera à la maison Chénier-Sauvé, fermée au public depuis plus d'un an en raison de dommages causés à la suite du gel des tuyaux du système de chauffage à l'eau chaude.

*La maison Chénier-Sauvé, située dans le Vieux-Saint-Eustache, aux abords de la rivière du Chêne.*

**Alors que le sort de la maison Chénier-Sauvé, située dans le Vieux-Saint-Eustache, fera l'objet, cette semaine, d'une rencontre de réflexion entre élus et fonctionnaires municipaux, citoyens préoccupés par son avenir et**

**spécialistes en rénovation, la Fédération Histoire Québec et les Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) viennent d'adresser des lettres demandant à la Ville de Saint-Eustache de sauvegarder l'intégrité de ce bâtiment.**

### **Divers scénarios sur la table**

Divers scénarios sont envisagés: sa rénovation, dont les coûts s'élèveraient à 2,8 M\$, démolir le bâtiment et le reconstruire à un coût moindre, trouver du financement supplémentaire, vendre la demeure au secteur privé ou encore le démolir tout simplement.

*«Nous sommes toujours, en réflexion, à la recherche de la meilleure solution. Tous les scénarios sont sur la table»*, a déjà fait savoir, en décembre dernier, le conseiller municipal Raymond Tessier qui préside le Comité de la maison Chénier-Sauvé, mis en place au printemps 2014, pour suivre l'avancement des projets de rénovation qui devaient être apportés, à l'époque, au bâtiment.

Interrogé à nouveau, celui-ci a fait savoir que les recommandations du comité qu'il préside seront déposées à la table du conseil municipal en février et en mars.

Il est à noter que la maison Chénier-Sauvé a été citée en 2007 «immeuble patrimonial» par la Ville de Saint-Eustache. Elle a notamment servi de lieu de résidence à l'ex-premier ministre Paul Sauvé, mais aussi l'ex-député Pierre de Bellefeuille, décédé l'automne dernier.

### **La position de la Fédération Histoire Québec**

Au nom de la Fédération Histoire Québec, Clément Locat, président du comité du patrimoine de l'organisme, a apporté son appui à la Société d'histoire régionale de Deux-Montagnes qui estime que la maison Chénier-Sauvé doit être sauvegardée, et non démolie et reconstruite, ou faire place à une simple plaque commémorative.

*«La valeur historique de la maison Chénier-Sauvé n'est plus à démontrer. Elle a été propriété de deux patriotes à l'époque de la rébellion de 1837 et l'habitation de trois députés, dont un premier ministre au cours du 20e siècle. De plus, la valeur architecturale de cette maison s'ajoute à son intérêt historique»*, d'écrire M. Locat dans cette lettre dont ont obtenu copie vos hebdomadaires L'ÉVEIL et LA CONCORDE.

Tout en affirmant que les hypothèses de démolition ou encore de démolition, suivie d'une reconstruction, sont à rejeter, M. Locat est d'avis que la restauration et la mise aux normes de la maison s'imposent.

*«Mais, de soutenir ce dernier, il y a lieu de s'interroger sur les coûts envisagés qui nous semblent démesurés si on les compare aux coûts engagés dans la restauration récente de grands bâtiments tels des couvents; il est important de bien cerner les travaux réellement requis et de les réaliser en conservant le maximum des matériaux d'origine, dont portes et fenêtres qu'on sacrifie trop souvent.»*

### **La position de l'APMAQ**

De son côté, l'APMAQ, un organisme fondé par Thérèse Romer, épouse de l'ex-député Pierre de Bellefeuille, est également d'avis que la maison Chénier-Sauvé qui a vu les premiers pas de l'APMAQ, mérite d'être sauvegardée, non seulement parce qu'elle «constitue un exemple précieux de l'architecture résidentielle bourgeoise de la fin du XIXe siècle», mais aussi parce qu'elle «est située dans un jardin qui, en soi, mérite d'être préservé».

«Cet ensemble, maison et jardin, par son implantation à proximité de l'église dont la valeur historique n'est pas à démontrer, une fois restauré et mis en valeur, enrichirait considérablement le noyau patrimonial de la ville. [...] La sauvegarde du patrimoine bâti est un levier du développement économique et, plutôt que d'y voir une dépense, il faut y voir un investissement d'avenir», d'écrire, à son tour, Louis Patenaude, président de l'APMAQ dans une adressée au maire Pierre Charron.

#### LIRE AUSSI:

- [Le sort de la maison Chénier-Sauvé se décidera en 2016](#) (décembre 2015)
- [La maison Chénier-Sauvé sera restaurée](#) (février 2014)

## Circulaires à proximité

Code postal



VOIR TOUS

PLUS DE CIRCULAIRES

Propulsé par

